

Championnat Individuel de Pitch & Putt

Dimanche 31 Mai 2015

DAILY GOLF DE SAINT OUEN L'AUMÔNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : dimanche 17 mai 2015

Droit d'inscription :

Adultes : 30€ sauf membres du club recevant l'épreuve : 15€

Jeunes (U16) : 30€ sauf membre d'un club bénéficiant du tarif préférentiel : 15€

Conditions de participation

Condition de participation : Etre classé

L'épreuve est limitée à 54 participants.

Dans la mesure où les moins de 11 ans (nés après le 01/01/2005) ont déjà une compétition sur pitch&putt qui leur est réservée (Trophée des petits golfeurs), les autres catégories de joueurs seront prioritaires. Dans le cas où certains pourraient participer, ils seront sélectionnés en fonction de leur index et devront être caddeyés.

En cas de dépassement, priorité sera donnée aux jeunes (hors moins de 11 ans) puis aux Dames.

Formule de jeu

Stroke play brut / 18 trous.

Repères de départ / Nombre de clubs

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres.

La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres.

Les marques de départ seront communes à tous les joueurs.

Nombre de clubs : 14 clubs maximum - application de la règle 4.4.

Classement et Prix

3 Prix "Brut" série Messieurs et 1 Prix "Brut" série Dames

Un prix brut mixte dans la catégorie d'âge U12.

En cas d'égalité, pour la première place, les joueurs ex aequo seront départagés en fonction des 9,6,3 et dernier trou du tour conventionnel.